

HANNIBAL LEASE
Société Anonyme au capital de 55.000.000 DT
Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac 1053 Tunis
MF 766895FAM000
RNE 0766895F

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2021

RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration portant sur la gestion de l'exercice 2020 d'Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe ainsi que le Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels et les Etats Financiers Consolidés, approuve lesdits Etats Financiers Individuels et Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs de la Société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux établissements financiers et approuve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat Net 2020	- 3 991 443
Total report à nouveau 2019	7 426 598
Report à nouveau 2019 sans franchise de retenue à la source	6 751 206
Report à nouveau 2019 distribuables en franchise de retenue à la source	675 392
Total	3 435 155
Réserves légales 5 %	171 758
Solde à affecter	3 263 398
Report à nouveau distribuables en franchise de retenue à la source	675 392
Report à nouveau sans franchise de retenue à la source	2 588 006
Total Report à nouveau	3 263 398

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la non distribution de dividendes au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023 les Administrateurs dont les noms suivent :

- Investment Trust Tunisia S.A. représentée par M. Hatem BEN AMEUR.
- Investment Trust Tunisia S.A. représentée par Mme Dadou Hedia DJILANI.
- Financière Tunisienne S.A. représentée par M. Ali Sabri ESSEGHAIER.
- United Gulf Bank UGB représentée par M. Mohamed Salah FRAD.
- Tunis International Bank TIB représentée par M. Mohamed FEKIH.
- Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI.
- M. Hédi DJILANI.
- M. Abderrazak BEN AMMAR.

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

L'Assemblée Générale Ordinaire Décide de renouveler le mandat de M. Abdessatar KRIMI et M. Mohamed BERRAIES en tant qu'Administrateurs Indépendants au sens de l'article 47 de la Loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements Financiers, pour un mandat de trois ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner, après une séance de vote où les actionnaires majoritaires se sont abstenus de voter, M. MOHAMED KAANICHE en qualité de nouveau membre du Conseil d'Administration représentant les petits actionnaires, pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par HANNIBAL LEASE d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires Ordinaires et/ou Subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2021 et 2022 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du cabinet F.M.B.Z. KPMG Tunisie représenté par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI en tant que Commissaire aux Comptes et ce pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2023.

Le Cabinet représenté à l'Assemblée Générale Ordinaire par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'elles n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2021 un montant net de 90.000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2021 à un montant global net de 20.000 Dinars par Comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HANNIBAL LEASE

Société Anonyme au capital de 55.000.000 DT
Immeuble Hannibal Lease Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac 1053 Tunis
MF 766895FAM000
RNE 0766895F

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 Avril 2021

RESOLUTIONS ADOPTEES

Mise en conformité des statuts de la société avec les dispositions de la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement et de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, approuve la modification des articles 8, 13, 19, 22 et 23 des statuts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2020</u>	31 Décembre <u>2019</u>
ACTIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	19 346 396	23 003 296
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	585 072 547	672 070 786
Portefeuille-titres de placement	28 186 220	839 379
Portefeuille d'investissement	10 759 953	10 759 953
Valeurs Immobilisées	22 375 118	20 021 856
Autres actifs	6 792 746	5 779 037
TOTAL DES ACTIFS	<u>672 532 980</u>	<u>732 474 307</u>
	31 Décembre <u>2020</u>	31 Décembre <u>2019</u>
PASSIFS		
Concours bancaires	0	22 551 679
Dettes envers la clientèle	6 870 947	7 375 719
Emprunts et dettes rattachées	526 037 704	544 101 084
Fournisseurs et comptes rattachés	63 400 056	74 543 711
Autres passifs	9 290 926	12 805 980
TOTAL DES PASSIFS	<u>605 599 633</u>	<u>661 378 172</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	55 000 000	40 180 000
Réserves	9 073 829	9 012 285
Prime d'émission	0	13 996 000
Actions propres	(403 879)	(389 349)
Résultats reportés	3 263 398	8 297 198
Total des capitaux propres	<u>66 933 348</u>	<u>71 096 134</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>672 532 980</u>	<u>732 474 307</u>

HANNIBAL LEASE

Immeuble Hannibal Lease - Rue du Lac Léman- Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2020

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 553	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 553)	-
Augmentation du caiptal décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du caiptal décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)						36 068	10 532		-
Rachat d'actions propres							(50 599)			(50 599)
Encaissement de dividendes sur actions propres										0
Prélèvement sur fonds social					(120 745)					(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	(3 991 443)
Solde au 31 décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	0	72 956	7 426 598	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 348
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Avril 2021		171 758				(4 163 201)			3 991 443	0
Solde au 31 décembre 2020 après affectation du résultat	55 000 000	4 102 363	4 887 979	0	72 956	3 263 398	(403 879)	10 532	0	66 933 348

Liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant leur mandat dans d'autres conseils d'administration

Conformément à l'article 3TER de la loi 94-117 tel que modifié par la loi 2019-47 du 29 Mai 2019.

Membre du Conseil d'Administration	Activité Professionnelle et mandat dans d'autres conseils d'administration
M. Hédi DJILANI	PDG et Administrateur des Sociétés Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN, SMVDA Ennour.
M. Ali Sabri ESSGHAIER	PDG des Sociétés immobilière Al Kadiria et Les Bâtiments Modernes, Eclair Prym Maroc, Eclair Prym France. DGA de la société Immobilère Echerifa, Gérant des sociétés EUROMED, CCM, MEDICOLAB et C.S.A. Administrateur LIN.
M. Hatem BEN AMEUR	Directeur Financier de la Société investment Trust Tunisia, DGA Confection Ras Jebel.
Mme Dadou Hédia DJILANI	Administrateur dans des sociétés Financière Tunisienne, et Représentation Internationale.
M. Abaderrazak BEN AMMAR	Gérant des Sociétés Hermès Conseil et Sables du Centre SARL. Administrateur TUNINVEST SICAR, GABES INVEST SICAR, Tunisie Sicav, Sicav Plus, Eclair Prym Maroc SA et Eclair Companie Internationale.
M. Mohamed FEKIH	Directeur Général de Tunis Inetrnational Bank TIB, Membre du conseil d'administration et du comité exécutif de Gulf Bank Algérie, Président du Conseil SACEM Industries – Tunisie, Membre du conseil et du comité des risques de FIMBank plc, Malte et membre du conseil d'administration de London Forfating company– London.
M. Mohamed SALAH FRAD	Directeur Général de United Gulf Financial Services North Africa (UGFS-NA), Gérant de United Gulf Advisory Services (UGAS), Administrateur de WikiStartup, de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et de plusieurs sociétés appartenant au portefeuille des fonds (FCPR et FA) gérés par UGFS-NA.
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier à la Mutuelle Assurance de l'Enseignement.
M. Mohamed BERRAIES	Retraité.
M. Abdessatar KRIMI	Retraité, Gérant de la société « Académie Inernationale lutte contre la corruption AILCC».
M. Mohamed KAANICHE	Retraité, Consultant.